

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0085 du 16 au 22 Juillet 2013 - Prix : 250 F CFA

POLITIQUE/Jean-Pierre Fabre:

Quand un "Président de la République imaginaire" est candidat à la députation



P6

Spécial législatives 2013/ Interview :

Ayawavi Djigbodi DAGBAN-ZONVIDE, tête de liste UNIR dans la circonscription électorale du Grand Lomé



VOTEZ UNIR

"Votons UNIR pour la construction d'un Togo plus uni, plus solidaire et plus prospère"

P3

COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE | ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2013
Pour les Législatives 2013, j'ai ma **carte d'électeur**, je **vote**, ma **voix** Compte
Togolais, viens, bâtissons la cité !



Lisez nous désormais sur le: www.lemedium.info avec:



Législatives 2013 :

Le CST démarre la campagne à travers un meeting le samedi dernier à Lomé

Le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) a démarré le samedi dernier, sa campagne électorale en vue des élections législatives du 25 juillet par une marche, suivie d'un meeting à la plage de Lomé. Presque tous les responsables de ce regroupement de partis politiques et d'organisations de défense des droits de l'Homme, étaient présents. Alphonse Kpogo de l'ADDI, et Jean Ekou de l'ANC et Gérard Adja, libérés provisoirement vendredi dernier, étaient aussi présents.



Zeus Ajaon, coordinateur du CST

Suite page 6

Elections législatives 2013 :

L'UFC en mode séduction dans le septentrion !



Gilchrist Olympio (g) et le ministre Djimon Oré (en costume)...

La tournée nationale du bureau directeur de l'UFC a connu les étapes comme TCHAMBA, KAMBOLI, Badou, Akéhou, Kara, Sokodé, Atakpamé, Mango et l'Est mono afin de présenter officiellement aux populations les candidats du Parti. Que ce soit à Tchamba, Kamboli ou Sokodé, le message a été le même. Le président national de l'UFC, Gilchrist Olympio n'a cessé de prôner l'apaisement, la non-violence, le développement, les réformes sur le plan constitutionnel et institutionnel. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le leader de l'UFC fut accueilli dans ces différentes localités précitées. Un message de l'UFC, porteur d'espoir pour un vrai changement avec sa nouvelle...

Suite page 5

Economie:

Le coton togolais revient peu à peu après une traversée du désert, 200.000 tonnes à l'horizon 2022



Culture très importante et stratégique dans l'économie togolaise - 4,3% du Produit Intérieur Brut (PIB) - le coton est l'une des filières les mieux organisées dans l'agriculture togolaise.

Suite page 7

Sécurité et droits de l'homme dans les médias :

Les journalistes en formation, se sont séparés le jeudi dernier après trois jours de conclave



Les officiels à l'ouverture des travaux de l'atelier

Météo

Mardi 16 Juillet 2013
Matin:
Ciel couvert
24°C
Après-midi:
Ciel très nuageux
29°C

EDITO

Sans insultes !

S'il est un vœu de tous les Togolais : c'est bien sûr d'arriver à vivre pour une fois sur la Terre de nos Aïeux, une campagne électorale sans insultes. Une campagne empreinte de courtoisie, de savoir vivre. Un moment festif où se côtoient respect de l'autre et liberté de pensée, d'action et de choix.

Depuis quelques jours, les Togolais observent tous les mouvements, les va et vient des Etats majors des différents candidats. Ils rivalisent d'ardeur, juste pour s'assurer une place au soleil : être élu député au soir du 25 juillet.

Nous ne pouvons qu'encourager une véritable campagne pour tous les candidats. Surtout qu'ils aillent vers le bas peuple pour vivre le temps d'un meeting leurs réalités et non s'incruster dans de belles baignoires à Lomé, la capitale à longueur de journée. Le temps n'est pas aux insultes. Mais plutôt à l'action. A l'action véritable et convaincante.

Finies les promesses démagogiques, les fourberies, les mesquineries. Car le petit menuisier en âge de voter est maintenant à considérer. On sollicite aujourd'hui son suffrage. Hier, il ne représentait absolument rien. Rien du tout. Sinon bon à faire une table de cuisine.

Et pour cela, pour y parvenir, quoi de plus normal que d'aller vers cet autrui qui aujourd'hui à plus que de la valeur !!!

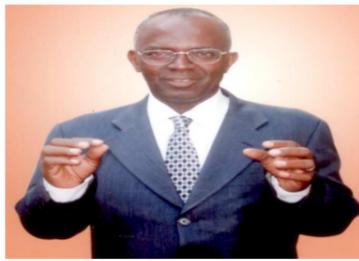
Mesdames et Messieurs les Politiques, c'est le moment du repentir, des excuses pour les promesses non tenues, pour les mépris. Juste pour espérer être élu ou réélu. A travers une campagne sans insultes surtout.

Crédo TETTEH

Libre opinion :

Le mini dialogue a accouché d'une souris borgne !!!

Dans la soirée du 9 Juillet 2013, la télévision nationale togolaise nous a montré le spectacle affligeant des conclusions de " l'accord " intervenu entre le CST, la Coalition Arc-en-ciel et le gouvernement, à l'issue d'un mini dialogue de quelques jours, parrainé par Mgr Nicodème Barrigah. Lu par Me APEVON (avocat), flanqué de Me Zeus Ajavon (avocat), Mme Adjamagbo-Johnson Kafui (Juriste), du Ministre BAWARA, et de quelques membres des deux regroupements politiques, le communiqué sanctionnant les travaux du mini-dialogue était tout simplement surréaliste, et c'est le moins qu'on puisse dire !!!



Dr David IHOU

Il faut des curettes bien tranchantes pour curer les tympans de Me Zeus Ajavon, Kafui Adjamagbo et Me Dodzi APEVON et leur répéter, pour la millième fois, que les réformes constitutionnelles et institutionnelles ne peuvent s'opérer que dans un parlement ou par référendum national. Le Président de la République lui-même, ne peut toucher une seule virgule de notre Constitution, sous peine d'être traduit devant la Haute Cour de Justice de la République. Il ne peut que convoquer un Référendum populaire, et c'est le peuple qui décide...

Il faut curer les tympans de Me APEVON, de Me Zeus Ajavon, et de la juriste Kafui Adjamagbo, pour leur faire comprendre que les prérogatives du Premier Ministre sont clairement définies et balisées par la Constitution Togolaise, et que ce n'est pas à l'OCDI, à Vo ou à Dekon, dans le Yoto, ou dans l'OGOU, qu'on discute de ces prérogatives...

Il faut également leur faire comprendre qu'en Démocratie, il y a séparation des trois pouvoirs (Exécutif, Législatif et Judiciaire) et que le Président de la République ne peut pas interférer dans les affaires judiciaires et faire libérer par exemple, un détenu incarcéré dans une affaire criminelle, sauf le cas exceptionnel d'une grâce présidentielle (dans ce cas, c'est après le procès de l'inculpé)...

Il faut bien curer les tympans de nos trois juristes suscités, pour leur faire comprendre que le dialogue est permanent, dans un pays, entre les acteurs politiques et non politiques d'un pays, et qu'il n'y a pas de dialo-

gue " définitif " ; qu'on ne " termine " jamais, on ne " finit " jamais un tel dialogue, parce qu'il y aura toujours des problèmes dans un pays, à moins que le pays en question ne soit le paradis (même au paradis, il y a toujours des problèmes).

Le CST et la coalition Arc-en-ciel ont perdu leur précieux temps à Mgr Barrigah et à l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Togo. Les dirigeants de ces deux regroupements politiques, qui ambitionnent diriger notre pays un jour, sont tout simplement des nains politiques, minables dans leurs approches des problèmes du Togo !

Il faut enfin leur curer les tympans à Zeus Ajavon, Kafui Adjamagbo et Dodzi APEVON, pour leur faire souffler dans leurs esprits que les arrêts de la Cour Constitutionnelle sont sans appel...

Franchement, est-ce au Président de la République " d'examiner la situation des autres personnes détenues pour lesquelles l'opposition a plaidé... " ?

Que vient faire le Président de la République dans une affaire criminelle ? Ceux qui sont inculpés et/ou incarcérés doivent se tourner vers leurs avocats. S'ils sont innocents, ils doivent être libérés sans condition, élection ou pas ! S'ils sont coupables, la procédure doit suivre son cours, quitte à ce que le

Président de la République leur accorde (ou pas) la grâce présidentielle, mais seulement après leur procès, qu'il y ait élection ou pas ! Cela est vraiment élémentaire à comprendre, surtout pour des gens qui se disent avocats et juristes !

Il faut éviter de créer des précédents ! Si Me APEVON va brouter une banque à l'approche d'un scrutin, faudra-t-il demander au chef de l'Etat de le faire libérer " dans un souci d'apaisement ", à cause des élections !

Pour terminer, je vais poser cette première question à nos avocats et juristes :

" Si, le 26 Juillet prochain, la justice réincarcère tous les détenus " libérés " dans l'affaire des incendies des marchés de KARA et de Lomé, que ferez-vous ? "

La seconde question, je la pose à tous les politiciens togolais : "Quand est-ce que l'Ambassadeur du Togo aux USA, ira aider les Américains à régler leurs problèmes liés aux élections, comme le casse-tête qui s'était posé au pays de l'oncle SAM, au moment où leur Cour Suprême se démenait pour savoir qui, de AL GORE, ou George W. Bush, était effectivement élu Président des Etats-Unis d'Amérique ? "

Dr David IHOU

Environnement / Salubrité :

Plus de 200 jeunes de l'AJBP ont rendu propres le samedi dernier, des rues de Bè

L'Association des Jeunes de Bè pour la Paix (AJBP) a lancé ce samedi une vaste campagne de salubrité à travers les rues de Bè, a constaté un journaliste de l'Agence Savoir News. C'est l'une des artères les plus sales de Bè qui a été retenue pour cette action.

Tôt le matin, plus de 200 jeunes de Bè et ses environs, munis de roues, râtaux, pelles balaies, brouettes, etc, ont pris d'assaut les rues de Bè et ses environs. Dans une joie indescriptible, ces jeunes se sont lancés dans la laborieuse tâche de rendre propres leur quartier.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre des activités de l'association qui a pour but de sensibiliser les jeunes sur la paix, la non violence et les bons comportements à adopter notamment en cette période électorale.

"Notre objectif est de rendre propre d'abord le quartier de Bè et ensuite, mobiliser la jeunesse. C'est pourquoi nous avons ciblé les endroits les plus sales pour l'assainissement", a déclaré



Des jeunes membres de l'AJBP en actions de salubrité

Mawugbé yawo, secrétaire général de l'association

"J'appelle les jeunes à épouser cette initiative, car c'est à nous même de rendre propre notre quartier avant de demander l'aide de l'autorité", a-t-il ajouté

Certains jeunes interrogés par l'Agence Savoir News, n'ont pas caché leur sentiment: "Je suis venue apporter ma contribution pour la propreté de notre quartier. Je le fais pour rendre ma localité assez propre et aussi pour montrer ma volonté à donner une meilleure image du quartier où je vis", a confié Eyon, une vacancière.

"Je souhaiterais que ces genres d'initiatives se répètent et soit aussi étendue à d'autres localités de la ville, afin de les rendre propres. Aujourd'hui, le constat est là: nous avons tous

perdu certaines de nos valeurs dont celle de rendre notre environ propre", a renchéri N'soupé, étudiant en droit à l'université de Lomé.

Les activités de l'AJBP se sont poursuivies cet après midi avec un grand meeting de sensibilisation au CEG d'Adakpamè, cette rencontre a été suivie d'un grand concert. Artistes invités : Ras ly, Big Ben et Papou. Des groupes folkloriques et de ballets ont été également de la fête.

Rappelons que l'AJBP est une association de jeunes de Bè (un quartier périphérique de Lomé) et de ses environs, créée le 4 Janvier dernier dans le

but de changer l'image de Bè-Ablogamè (et surtout celle de Bè), reconnus comme des localités réputées pour la violence notamment en période électorale. Elle a officiellement lancé ses activités le 22 juin dernier lors d'une conférence de presse.

L'AJBP a pour but de sensibiliser la population, notamment la jeunesse à la paix, à travers des festivals, des tournois, des réunions, des conférences.

Message de la CENI

1. Le droit de voter dans la paix

Tu es togolais, tu peux participer aux meetings de sensibilisation des partis politiques et des candidats, écoute-les pour mieux faire ton choix le jour du vote

Tu es togolais et tu as ta carte d'électeur,

Donc tu as le droit de voter, alors sors pour exercer ce droit, car voter est un devoir de citoyen,

Vote sans violence, dans la tolérance et l'acceptation de l'autre.

2. l'exercice du vote

Tu es Togolais et tu as ta carte d'électeur,

Le jour du vote est (arrivé) proche,

Vas au bureau de vote ou tu t'es fait recenser,

Et participe au vote,

Voter est un acte citoyen, voter est un devoir pour tous,

Voter pour permettre à ton pays de vivre la paix, la fraternité et la concorde, voter pour le développement de ton pays et un Togo indivisible.

La Rédaction de LE MÉDIUM informe tout candidat aux prochaines législatives, de sa disponibilité à les accompagner. Contactez le 91 53 80 81

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux. Prochaine parution le mardi 23 Juillet 2013

SOGESTI
Intégrateur de Système d'Information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

A- Formation en Informatique
-ITIL foundation
-Schémas directeurs des SI
-GED et Archivage
-Certified Ethical Hacker
-Mise en place intranet avec sharepoint
-Logiciel TomPro

B- Formations en management
-Élaboration, suivi et évaluation d'un plan de formation
-Planification et Gestion de Projets avec MS-Project
-Passation des Marchés publics (Travaux, fournitures et services)
-Management des projets

Tel: 22 20 05 53
E-mail: sogesti@gmail.com
www.sogesti.net

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Économie - Développement Culturel

Récapissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 99 52 05 15
Email : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél :9012 3730

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Léo AYIVI (90197025)

Spécial Législatives 2013/ Interview :

Ayawavi Djigbodi DAGBAN-ZONVIDE, tête de liste de la liste UNIR dans la circonscription électorale du Grand Lomé

"Votons UNIR pour la construction d'un Togo plus uni, plus solidaire et plus prospère"

Vous portez les couleurs de l'Union pour la République (UNIR) pour les élections législatives du 25 juillet. Présentez-vous ainsi que vos colistiers à nos lecteurs ?

Je suis DAGBAN Ayawavi Djigbodi, épouse ZONVIDE, Enseignante-Chercheur aux Universités de Lomé et de Kara, Maître Assistante à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, actuelle Ministre de la promotion de la femme.

Je suis mariée, mère de trois enfants. Je me présente sous les couleurs de l'UNIR dans la Zone 2 et comme tête de liste du Grand Lomé.

Nous sommes avec les titulaires et suppléants vingt au total à solliciter les suffrages de nos compatriotes. Les autres candidats, aux profils et parcours divers et riches sont par ordre de position sur la liste :

- Mme LEGZIM BALOUKI Essossimna, Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé

- Mme EKOUE Dede Ahoefa, Ministre de l'environnement et des ressources forestières

- Mme AMEDJOGBE Akossiwa Olivia, ancienne Ministre de la Promotion de la Femme

- Mme BAHNAH-GAMON Bantilyaye,

- M. BADAGBON Kossivi,

- M. DADJA-AVONYON Kodjovi,

- M. NONON Saa Hatedheema,

- M. AROUNA Zouberou,

- M. PALANGA Mawabouwè,

- M. DOGBE Kofi Anani,

- M. DZREKE Ayao,

- M. ISSIFOU Nassirou,

- Mme ADJA Ameyo,

- M. GBASSAKPO Amewonovi Biova,

- M. AYITE Eklou,

- M. SIAKOU Komlan,

- Mme HOUNKPATINE Amélie Elomni,

- M. TALIKPEDI Kadjanatema,

- M. AGBESSI Koffi.

Quelles ambitions nourrit votre liste pour le Grand Lomé en particulier et le Togo en général ?

Avant de répondre à cette question, il me plaît de présenter le Grand Lomé. Il est constitué de dix cantons qui sont : Bè, Amoutivè, Baguida, Agoenyivè, Sanguera, Aflao Gakli, Aflao Sagbado, Légbassito, Vakpossito, Togblekopé

Notre ambition est de faire du Togo un pays uni et prospère. Pour ce faire, nos efforts vont porter sur la promotion du développement inclusif de toutes les composantes de la société à la vie politique, sociale, économique et culturelle. Dans cette perspective, notre combat va s'articuler autour d'une participation accrue des femmes à la gouvernance publique et une meilleure prise en charge de la jeunesse à tous les niveaux, en encourageant leur formation professionnelle et leur entrepreneuriat.

Notre ambition est de faire du Grand Lomé, un grand carrefour des affaires économiques, non seulement pour le marché national mais également pour la sous région.

La lutte contre le chômage et la pauvreté est un axe prioritaire de notre parti. A cet effet, des réformes audacieuses sont déjà mises en routes par le gouvernement, et sur lesquelles nous reviendrons, si vous le voulez bien.

Lutter contre l'érosion côtière est également pour nous une nécessité vitale. En effet, les côtes togolaises connaissent une dégradation accélérée du fait de l'action de la mer. Les villages comme Kossi Agbavi... sont dure-



VOTEZ UNIR



ment touchés par ce phénomène qui menace la vie des populations. Notre ambition est de faire en sorte que l'action gouvernementale s'oriente vers la prise en charge des victimes et des mesures pour endiguer le phénomène.

Et nous allons naturellement oeuvrer pour la poursuite des travaux de modernisation de Lomé. 2010 et 2013, ce sont plus de 1360 km de route qui ont été construits et réhabilités pour plus de 85 milliards de FCFA. Nous ferons en sorte que ces travaux se poursuivent afin d'offrir aux populations de Lomé, un cadre de vie plus attrayant et plus commode.

Les attentes de vos électeurs sont essentiellement des préoccupations de la vie quotidienne : se loger, se nourrir, trouver un emploi, faire du commerce, se soigner etc... Quels sont les engagements clés que vous prenez sur ces questions ?

Ces besoins sont fondamentaux et de leur satisfaction, dépend le bien-être de nos populations. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a entrepris des réformes de grande envergure depuis 2005 afin de relancer la machine économique et d'améliorer de manière substantielle les conditions de vie des populations.

Avec les programmes AIDE et PRO-VONAT, plus de 4000 emplois pour les jeunes ont été créés depuis 2011. Dans le cadre du projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG), plus de 400 groupements agricoles ont bénéficié de microcrédits pour plus de 4 milliards de FCFA. Dans le domaine de la santé, entre 2011 et 2013, la part du budget national consacré au secteur de la santé a presque doublé passant de 10,9 milliards à 20,4 milliards.

Cette priorité accordée à la santé s'est traduite par la mise en place d'un régime d'assurance maladie, la mise à disposition de clinique mobile dans des localités rurales trop éloignées des centres de santé, la campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique, (CARMA). Des efforts se poursuivent pour renforcer les structures à caractère social et la modernisation de la capitale.

Comme chacun peut le constater, le bilan sommaire des dernières années laisse apparaître des résultats indiscutables dans tous les domaines qui augurent de lendemains meilleurs.

Mais les réformes doivent se poursuivre pour créer plus de richesses et améliorer les conditions de vie des populations. C'est la raison pour laquelle, la lutte contre le chômage et la pauvreté sera au cœur de notre action au sein de la nouvelle Assemblée. Il s'agira pour nous de mobiliser toutes les énergies pour que l'action du gouvernement puisse permettre de doter les collectivités locales du Grand Lomé et de tout le Togo, de mécanismes de planification, de gestion et de suivi du développement, de mobiliser des ressources pour le financement de leurs activités. L'idée est d'impulser le développement via les communautés à la base en leur permettant de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer des

initiatives pour une prise en charge de leurs destins.

Un accent particulier sera mis sur la formation professionnelle afin de permettre aux jeunes de disposer de réelles chances sur le marché de l'emploi.

Selon vous, quels devront être les chantiers prioritaires de la prochaine législature ?

La prochaine Assemblée devra inciter le gouvernement à poursuivre les réformes engagées depuis 2005 et qui ont abouti à des résultats. UNIR a retenu au titre du programme global pour l'avenir, cinq domaines prioritaires d'intervention : l'agriculture, l'industrie, les services, le développement à la base et la gouvernance.

La réalisation de l'autosuffisance alimentaire est une source de satisfaction mais les efforts se poursuivent pour permettre à notre pays de continuer à créer les conditions pour l'essor d'une agriculture moderne. UNIR appuiera avec fermeté tous les programmes destinés à étoffer le tissu industriel national afin de réduire les déséquilibres régionaux et d'aménager de manière équilibrée le territoire national. Pour ce faire, le projet de développement du corridor Lomé - Cincassé lancé par le chef de l'Etat va favoriser le processus de développement intégré de grande envergure pour l'amélioration du climat des affaires au Togo tangibles sur le terrain. En effet, les réformes ont permis de changer considérablement la donne politique au Togo, en apaisant le climat politique, en relançant la machine économique et en améliorant de manière substantielle les conditions de vie des populations.

Plusieurs listes conduites par pas moins de quatre leaders de partis politiques seront vos challengers le 25 juillet prochain. Quels seront vos principaux atouts par rapport à eux ?

Nos principaux atouts sont la qualité des ressources humaines notamment leurs compétences et leurs expériences avérées ; notre vision du développement qui fait de l'inclusion et de l'ouverture les deux piliers de l'action du parti UNIR. Mais également une bonne connaissance des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile

Aussi, même si la bataille sera rude, nos pré requis, couplés à la confiance qu'ont les électeurs en notre expérience, feront la différence dans les urnes.

La présence de 5 femmes aux premières places de votre liste, est-ce selon vous une valeur ajoutée ?

Ce sont toutes des femmes compétentes, au parcours exemplaire et pétries d'expériences. Elles ont occupé et continuent d'occuper des postes de responsabilité dans leur secteur d'activité et sont des personnalités publiques connues de tous. Bien évidemment, leur apport ne peut être que bénéfique dans cette rencontre avec les électeurs d'autant plus que leurs actions militent en leur faveur.

Par ailleurs, la présence de femmes sur notre liste est un message important sur la capacité de notre parti et de son président à tenir leurs engagements. Vous vous rappelez l'appel du Chef de l'Etat à la diversité dans la sphère politique et son soutien fortement exprimé à la question de la parité. Et bien, nous sommes les seuls à porter haut cela en positionnant autant de femmes à des

positions éligibles.

Il s'agit de faire en sorte que la parole féminine pénètre davantage notre société et que les femmes influencent les sphères de prise de décision. La situation actuelle avec la quasi-absence des femmes est en train d'être renversée ; nous l'amplifierons.

Le Grand Lomé est la plus grande circonscription en termes d'électeurs et de sièges en jeu. Quel sera le rythme de votre campagne

En dehors des manifestations publiques, un accent particulier est mis sur la campagne de proximité, la sensibilisation porte à porte.

Nous allons de maison en maison pour mieux expliquer aux électeurs le programme de notre parti et ses idéaux, basés sur l'union, le progrès, la stabilité, le développement, la démocratie, la maturité, la lutte contre la corruption, la responsabilité, la justice etc.

Il faut que ceux qui votent pour nous le fassent non pas par défaut au par hasard, mais bien en validant notre expérience et notre capacité à répondre à leurs préoccupations quotidiennes et à gérer les affaires de la cité.

Le vote UNIR doit être le jour du scrutin un vote d'adhésion : adhésion aux réformes menées et à leur poursuite ; adhésion aux différents chantiers du développement et de la justice sociale ; adhésion à la politique d'ouverture et de cohésion nationale.

Si vos électeurs devraient retenir un message fort de vos interventions dans les prochains jours, quel sera-t-il ?

Votons UNIR pour la construction d'un Togo plus uni, plus solidaire et plus prospère

Si vous êtes élue, quel sera votre combat personnel en tant que représentante du peuple ?

Me battre pour que la parité homme-femme dans les institutions de la République devienne effective et soit renforcée. Le Président de la République en a pris l'engagement le 31 décembre ; nous en serons avec mes collègues, quelle que soit d'ailleurs leur couleur politique, les maîtres d'ouvrage au sein du Parlement.

Etes-vous confiante ? Pourquoi ?

Oh oui, nous sommes très confiants eu égard aux résultats encourageants enregistrés par le Président de la République et ses gouvernements durant la législature passée ; résultats qui suscitent auprès des Togolais l'admiration pour le nouveau parti et l'adhésion à son programme.

Un dernier mot via cette tribune ?

Nous vous remercions pour nous avoir donné cette opportunité de nous adresser à la population. Nous remercions celle-ci pour son soutien au Chef de l'Etat dans la mise en œuvre de ses programmes et projets qui ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants pour le bien être de tous les Togolais.

Mais il reste des défis à relever. C'est la raison pour laquelle, j'invite toute la population à voter massivement UNIR pour donner au Président de la République l'opportunité de continuer les réformes et les grands chantiers dans un climat de paix et de sérénité, en s'appuyant sur une majorité confortable à l'Assemblée nationale. Notre parti UNIR compte sur la mobilisation de tous les Togolais, les hommes, les femmes et les jeunes pour y parvenir.

Zozo

DIPLOMATIE:14 JUILLET À PARIS AUX COULEURS AFRICAINES



Un détachement d'une trentaine de soldats togolais, membre de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma), a défilé dimanche sur les Champs Elysées en compagnie de Casques bleus de la Minusma, la force de paix des Nations Unies créée le 1er juillet, dont l'essentiel des effectifs est pour le moment africain.

Une reconnaissance de la France aux pays qui ont participé à l'offensive militaire contre les milices islamistes au Mali.

Le Togo a été le premier pays de la Cédéao à envoyer des troupes à Bamako. 500 soldats environ y sont actuellement déployés.

POLITIQUE/NE PAS SE TROMPER DE SCRUTIN



La coalition de partis d'opposition 'Arc en ciel' (AEC) a finalement entamé sa campagne pour les législatives du 25 juillet. Les 5 partis (CAR, CDPA, MCD, PDP UDS) ont des candidats dans la plupart des circonscriptions, mais seul le CAR avait obtenu des élus - 4 députés - lors du scrutin de 2007.

Pour 'Arc en ciel', ces législatives ont un seul enjeu : la réalisation de l'alternance en 2015, année de la présidentielle.

Drôle de façon de traiter les électeurs dont la première des préoccupations est d'élire des députés qui, en accord avec le gouvernement, mèneront une politique susceptible d'améliorer le quotidien des Togolais.

Pour la présidentielle, chaque chose en son temps. Et ce seront encore une fois aux électeurs que reviendra le dernier mot.

LA FRANCE A CÉLÉBRÉ LE DIMANCHE 14 JUILLET SA FÊTE NATIONALE.



Eliot Ohin (g) et l'Ambassadeur Warnery (dt)

Au Togo, l'évènement a été marqué par une réception offerte par l'ambassadeur de France au Togo Nicolas Warnery. Plusieurs personnalités dont des responsables politiques togolais (pouvoir et opposition) et des diplomates accrédités au Togo, Gilbert Bawara, ministre de l'administration territoriale, Elliott Ohin, ministre des affaires étrangères, Agbéyomé Kodjo (OBUT, opposition), Serge N'Guéssan représentant de la BAD, Mme khardiata Lo N'Diaye représentante résidente de l'UNFPA et Dr Viviane Van Steirteghem, représentante de l'Unicef. L'Archevêque de Lomé Mgr Denis Komivi Amuzu-Dzakpah était également de la fête.

Dans son discours, l'ambassadeur de France a invité les togolais à tout mettre en œuvre pour que les élections législatives soient "incontestables" et débouchent sur un Parlement "pleinement légitime". Les togolais se préparent à aller aux urnes le 25 juillet pour renouveler leur Assemblée nationale. La campagne électorale a démarré depuis le 6 juillet et prendra fin le 23 juillet à minuit.

"Tout doit être fait pour que ces élections soient incontestables et constituer une réelle avancée démocratique, ouvrant la voie le plus rapidement possible aux élections locales que tout le monde attend", a déclaré M. Warnery.

"Tout doit être fait pour que ces scrutins débouchent sur l'élection d'une assemblée pleinement légitime qui se tourne vers l'avenir et travaille au développement du pays", a souligné le diplomate français...

Zozo

CAMPAGNE/ PASSAGE DES MESSAGES SUR LES MÉDIAS D'ÉTAT: LA HAAC ACCORDE UN PASSAGE SUPPLÉMENTAIRE AUX CANDIDATS

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a procédé à un réaménagement du planning de passage des messages des candidats aux élections législatives du 25 juillet, suite au report de quelques jours de ce scrutin. Initialement prévues le 21 juillet, ce scrutin a été repoussé de quatre jours, fruit des discussions entre le pouvoir, le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et la Coalition "Arc-en-ciel" sous la médiation de Mgr Nicodème Barrigah.

Ainsi, au lieu de passer trois fois sur les médias d'Etat pour leurs messages de campagne, les candidats, groupes de partis politiques et de candidats indépendants ont droit à quatre passages y compris le premier du 8 juillet dernier. "Dans notre programmation initiale, nous avions prévu trois passages pour chaque candidat sur chaque organe officiel. Le temps ayant été prorogé, il nous revenait également à la HAAC d'ajouter un passage. C'est ce que nous avons fait. Mais sachez qu'un passage a été effectué, avant la décision de prorogation de la date du scrutin", a déclaré Kokou Tozoun, le président de la HAAC.

"Nous avons ajouté un passage, parce que nous ne pouvons pas laisser les quatre jours qui ont été ajoutés (entre le 19 et le 23 juillet), vides", a-t-il souligné. Les quatre médias d'Etat retenus par la HAAC sont: Télévision togolaise (TVT), Radio Lomé, Radio Kara et Togo presse (quotidien privé).

SÉCURITÉ ET DROITS DE L'HOMME DANS LES MÉDIAS: LES JOURNALISTES EN FORMATION, SE SONT SÉPARÉS LE JEUDI DERNIER APRÈS TROIS JOURS DE CONCLAVE

Démarrée depuis le mardi 9 juillet 2013, la formation des journalistes sur la notion de "culture de la sécurité et des droits de l'homme dans les médias" se



Les officiels à l'ouverture des travaux de l'atelier

ont séparés le jeudi dernier.

Cette formation qui s'inscrit dans le cadre des prochaines législatives vise à mieux outiller les journalistes pour une meilleure couverture médiatique de ces élections. Les élections législatives sont prévues le 25 juillet prochain. La formation est axée sur le thème principal: "Comment construire une culture de la sécurité et des droits de l'homme dans les médias". Cette formation est organisée par l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) avec l'appui financier de la FIJ.

"Nous avons senti cette nécessité d'outiller les journalistes sur cette thématique pour les protéger en tant qu'acteurs. Donc ce séminaire vient à point nommé pour non seulement outiller les journalistes, mais les protéger également en mettant en place un mécanisme de sécurité et de protection des journalistes dans l'exercice de la profession. Les journalistes ont constaté qu'ils sont également des acteurs des droits de l'homme là où ils se trouvent", a déclaré Crédo Tétéh, secrétaire général de l'UJIT.

Sadibou Marong, chargé de programme à la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), s'est dit "très content" et "très satisfait" du point de vue du contenu de ce séminaire: "Le contenu a été extrêmement riche et diversifié". Rappelons que trois communications ont marqué la dernière journée: "campagne électorale, sécurité des journalistes et reportages sensibles" (présentée par Ayi Mamavi), "campagne électorale et nouveaux médias" (par Gerry Taama) et "responsabilité du journaliste en période électorale" (par Guy Mario).

Echos de la campagne pour les législatives 2013

Mme Tomégah-Dogbé a secoué le Vo le samedi dernier, meetings et liesse dans les villages de Djrèkpo et de Momé-Houkpati

"Esprit nouveau, Vo nouveau", "S'unir pour agir ensemble pour le développement de Vo" ou "Avec UNIR, c'est possible": tels sont messages qu'affichent des banderoles placées aux abords des rues de certains villages de la Préfecture de Vo où Mme Victoire Tomégah-Dogbé, conduit la liste de l'Union pour la République (UNIR, au pouvoir).

Samedi dernier, cette dernière a secoué plusieurs localités de cette préfecture à travers des meetings dans une grande liesse dans deux villages: Djrèkpo et Momé-Houkpati. Elle avait à ses côtés, les deux autres candidats de la liste (Simon Akakpo Kadévi et Mena Kodjo), ainsi que les suppléants (Assou Apézouké, Gilbert Amévi Sessi et Marcel Kodjo Dansouvi Agba).

Première étape: Djrèkpo, village situé à environ 75 km au nord de Lomé. Le meeting s'est déroulé sur la place publique de Koutiganmé où attendait une foule immense composée en majorité de jeunes et de femmes, vêtus pour la plupart de tee-shirts blanc, frappés d'un "pigeon" dans un fond bleu (logo du parti UNIR). Des groupes folklo-

riques ont chauffé le coin, pendant environ deux heures d'horloge avant l'arrivée de l'"équipe" de Mme Tomégah-Dogbé. Des

jeunes garçons et jeunes en liesse, ont chanté et dansé sous les rythmes d'Adagba et Adjogbo de la localité.

L'arrivée sur la place publique de Koutiganmé de Mme Tomégah-Dogbé, a fait d'un monter d'un cran l'ambiance. La "chouchou" des habitants de Vo a été, chaleureusement accueillie: "c'est notre maman. Nous l'aimons beaucoup", confie une jeune couturière au milieu de la foule.

"C'est elle que nous voulons, parce qu'elle va développer votre village. C'est une femme battante, nous allons voter pour elle", lance un jeune garçon, tenant une affiche sur laquelle se trouve les photos des six candidats (titulaires et suppléants) de l'UNIR dans le Vo.

Le meeting a démarré avec une brève intervention de Togbui



Mme Tomégah-Dogbé a fait sensation dans le Vo

Djobokou Améran Ado VI, chef Canton de Djrèkpo. Ce dernier a salué le travail abattu par Mme Tomégah-Dogbé dans certaines localités de la Préfecture. Il n'a pas oublié les multiples actions au profit des groupements de femmes, des jeunes artisans. Togbui Djobokou Améran Ado VI a même présenté au public, de couturières qui ont bénéficié de matériels pour leur insertion socioprofessionnelle.

Selon la tête de liste/Unir dans le Vo, il est grand temps que le fils et les filles de la Préfecture se mettent ensemble pour le développement de la localité. Mme Tomégah-Dogbé a étalé tout plan d'action pour le développement de Vo. Elle a mis l'accent particulier sur l'emploi des jeunes et promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes.

"Les jeunes qui ont de diplômes et qui ne font rien peuvent se rapprocher de nous, car nous avons le Programme de Promotion du Volontariat National (PROVONAT), qui permet de mobiliser et à valoriser les compétences et ressources humaines disponibles au Togo. N'hésitez pas, venez seulement vers nous", a-t-elle souligné.

Au total 2.780 volontaires sont déjà retenus pour le compte de ce Programme. Ces volontaires natio-

La tête de liste d'UNIR dans le Grand Lomé Patricia Dagban-Zonvidé auprès des populations d'Adakpamé et Kanyikopé

Les candidats sur la liste UNIR du Grand Lomé multiplient les sorties de charme à l'endroit des populations des dix (10) cantons composant la commune de Lomé. Patricia Ayawavi Dagban-Zonvidé et son équipe de campagne étaient ce dimanche face aux militants et sympathisants de l'Union pour la République (UNIR, parti au pouvoir) d'Adakpamé et Kanyikopé, deux banlieues sud-est de Lomé. La candidate a eu à expliquer aux populations de ces deux localités, les grandes lignes du programme de développement élaboré à leur endroit par sa formation politique.



Mme Patricia Dagban-Zonvidé livrant son message

Réunis dans la cours de l'école privée Folly Bébé d'Adakpamé, les militants, sympathisants de l'UNIR et simples curieux ont religieusement prêté attention au message du ministre de la Promotion de la Femme. Dans ses propos, Mme Dagban-Zonvidé a mis en exergue les liens de familiarité qui la lient aux populations des différents cantons de la commune de Lomé. "Je suis venue vers vous pour vous demander de porter votre voix sur moi. Je suis une fille de Bè et vous êtes mes frères et sœurs, vous seuls pouvez voter pour moi, nulle autre personne ne peut le faire", a plaidé

celle qui dirige la liste du parti au pouvoir dans le Grand Lomé.

Celle-ci n'a pas manqué de vanter les mérites de la gouvernance de Faure Gnassingbé, le président national du parti UNIR qui, a-t-elle laissé entendre, a entrepris la modernisation des infrastructures routières et permis la gratuité de la césarienne et de l'école primaire au cours des dernières années.

La candidate dit reconnaître cependant que le "peuple Bè a pendant longtemps été laissé pour compte". Mais c'est l'heure de réparer ces torts, a-t-il lancé à ses frères et sœurs de Bè en leur demandant de porter leurs voix sur un enfant du pays qui, selon elle, est mieux outillé pour défendre au sein du futur parlement, leurs intérêts.

Le chef canton de Kanyikopé, Kossi Agbokpè Kangni VII a dans ses propos, promis le soutien de son canton à la liste conduite par Mme Dagban-Zonvidé. "Nous avons le devoir de porter nos voix sur elle afin qu'elle plaide notre cause à l'Assemblée et qu'elle construise le quartier de Bè", a lancé à la foule, le gardien des us et coutumes de Kanyikopé.

Patricia Ayawavi Dagban-Zonvidé est à la tête d'une liste de 20 candidats positionnés par le parti UNIR dans le Grand Lomé face à des adversaires politiques tels que Jean-Pierre Fabre de la liste CST, Gerry Taama de la liste NET ou Me Paul Dodji Apévon de la liste Arc-en-ciel.

Après une semaine de campagne, Mmes Legzim et Ekoué de UNIR rendent grâce à Dieu

Après sillonné certains coins de Lomé pendant une semaine, Mmes Bernadette Legzim-Balouki et Ahoéfa Dédé Ekoué, candidates de l'Union pour la République (UNIR, au pouvoir) dans le Grand Lomé pour les élections législatives du 25 juillet prochain, ont rendu

grâce à Dieu ce dimanche lors d'une messe à l'Eglise Notre Dame Sous la Croix d'Agbalépédogan.

Il s'agit d'une "messe d'action de grâce" demandée par ces deux femmes, afin de remercier le Seigneur pour les avoir assisté pendant une semaine d'activités et lui demander de les accompagner tout au long de ce processus.

"L'amour véritable est un don de soi à l'autre. Nous devons cultiver l'amour dans nos sociétés, dans notre travail et bannir la haine et le racisme. Nous devons avoir l'amour du prochain.

Jésus par l'acte humain, nous a aimés. L'amour règle tous les problèmes, mêmes politiques", a indiqué dans son homélie, Martin Gouna,

naux sont des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi issus de plusieurs secteurs: l'agriculture, la santé, les sciences économiques, juridiques, sociales, de gestion, la communication, le secrétariat etc...

"Les femmes peuvent aussi s'organiser à travers des groupements. Ce qui vous permettra de mener des activités génératrices de revenus à travers des micros-crédits", a-t-elle souligné.

Après Djrèkpo, Mme Tomégah-Dogbé et ses "amis" ont mis le cap sur Momé-Houkpati où le marché "Atikissimè" a servi de cadre à un meeting. La foule était composée en majorité de femmes. Encore là, la ministre a été pragmatique: le marché sera réhabilité, de même que le centre de santé de Momé-Houkpati: vous aurez un Centre de santé moderne", a-t-elle promis.

Et pour joindre l'acte à la parole, elle a visité ce centre, escortée par une foule - en majorité de femmes - en liesse. "Nous sommes sûres qu'elle va nous reconstruire cet hôpital. Raison pour laquelle nous sommes en joie", se réjouit une jeune dame au milieu de la foule.

Au cours de cette rencontre, les candidats/UNIR de Vo ont offert des actes de naissance à 300 enfants. Ils ont également fait don de kits d'accouchements aux femmes.

Rappelons que les cadres de Vo - conduits par Mme Victoire Tomégah-Dogbé - ont mené ces dernières années, plusieurs actions dans cette préfecture. Ils ont déjà investi plus de 189 millions de FCFA dans diverses actions dans le Vo-Centre, le Vo-Nord et le Vo-Lacs.



Les candidates Legzim et Ekoué entourées de leurs proches à la sortie de l'Eglise

Curé de la paroisse Notre Dame Sous la Croix d'Agbalépédogan, exhortant les Togolais au "pardon et à l'amour".

"Nous avons voulu à travers cette messe implorer Dieu pour que la suite de la campagne et le vote se passent dans la paix. Nous voulons un scrutin apaisé et sans violence. Nous avons aussi prié pour qu'UNIR, ait une majorité à l'Assemblée", a déclaré Mme Bernadette Legzim-Balouki

"Malgré la bonne ambiance dans laquelle se passe la campagne électorale, les Togolais doivent rester vigilants et éviter tout acte de violence", a-t-elle ajouté.

Mme Ahoéfa Dédé Ekoué a, de son côté, invité les togolais à porter leur choix sur UNIR, afin de permettre au chef de l'Etat de poursuivre les chantiers qu'il a entamés.

Elections législatives 2013 : L'UFC en mode séduction dans le septentrion !

La tournée nationale du bureau directeur de l'UFC a connu les étapes comme TCHAMBA, KAMBOLI, Badou, Akébou, Kara, Sokodé, Atakpamé, Mango et l'Est mono afin de présenter officiellement aux populations les candidats du Parti. Que ce soit à Tchamba, Kamboli ou Sokodé, le message a été le même. Le président national de l'UFC, Gilchrist Olympio n'a cessé de prôner l'apaisement, la non-violence, le développement, les réformes sur le plan constitutionnel et institutionnel. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le leader de l'UFC fut accueilli dans ces différentes localités précitées. Un message de l'UFC, porteur d'espoir pour un vrai changement avec sa nouvelle idéologie qui veut réunir tous les filles et fils du Togo afin de bâtir un pays prospère.

L'ambiance au cours de la tournée

La mobilisation et la ferveur étaient facilement perceptibles sur tout le trajet de la tournée. A Sokodé et à Mango particulièrement, la délégation de l'UFC compte raffler les trois sièges. Le président national GILCHRIST OLYMPIO n'a pas caché son émotion et son message a plus que rassuré les militants sortis nombreux pour l'écouter : " ce que nous voulons est que la paix revienne au Togo et c'est pourquoi on doit participer aux élections. Vous avez écouté les chants dans les différentes langues qui prouvent l'unité de nos citoyens. Nous avons pour l'instant juste un seul natif de Tchaoudjo au gouvernement mais d'ici peu nous aurons d'autres encore. Nous sommes

là pour soutenir nos frères qui sont vos candidats au parlement et nous sommes certains que vous voterez UFC. C'est pourquoi dans un mois nous allons revenir et c'est faire la fête avec vous ".

L'étape de l'Est Mono, fief du ministre candidat Djimon Oré

Dans l'est Mono, le ministre Djimon Oré a fortement mobilisé ses parents pour le bien fondé du message de l'UFC afin qu'ils puissent raffler les trois sièges de la localité. Pour lui "c'est pour deux raisons que je suis candidat, d'abord la base l'a voulu et en plus le staff du parti m'a choisi. Notre programme de société est axé autour du développement et de l'apaisement ".

L'étape d'Atakpamé

Dans cette localité, le président national de l'UFC a expliqué aux populations le bien-fondé de ces élections avant d'ajouter que celles-ci permettront aux élus de l'UFC de revoir la constitution togolaise qui a besoin d'être toilettée par endroit pour un meilleur devenir de notre nation. Autre fait marquant de cette étape, fut la remise de trophée du gala de football organisé pour la circonstance par le leader de l'UFC à l'équipe vainqueur. Gilchrist Olympio a également reçu de la part du bureau fédéral de la localité un trône en guise non seulement de souvenir mais de reconnaissance pour son parti. Histoire de dire au Président que l'UFC est bien accueillie à Atakpamé.

La saison Badou

A Badou, la délégation de l'UFC a

eu droit à un accueil festif et de démonstration d'engagement des militants. Pour le Président national de l'UFC, " Cette tournée pour nous est une manière de pré-fêter la victoire prochaine du parti avec nos militants tout en leur rappelant le rôle qui est le leur celui d'aller voter le 25 juillet prochain ".

QUE RETENIR DE LA TOURNÉE A L'INTERIEUR DU PAYS

La délégation de l'UFC a au cours d'un petit déjeuner de presse dans un hôtel à Atakpamé le dimanche matin, fait le point de la tournée. Pour Gilchrist Olympio, il se doit " d'accompagner ses candidats qui se lancent dans une bataille... Je suis doublement content pour cette tournée, le bilan est largement positif parce qu'il y a des régions que nous n'avons plus visité depuis longtemps. Ce fut un moment de retrouvailles ; vous-mêmes vous avez vu l'engouement au passage dans les différentes localités. Aujourd'hui, nous avons une position qui est bien claire, la démocratie ne veut pas dire que nous devons avoir 100% du pouvoir, mais si nous avons la majorité de députés à l'assemblée nous aurons une forte présence dans le gouvernement ou même avoir la primature ; il reste beaucoup de négociations à faire encore. Nous sommes sur la bonne voie ".

A son retour à Lomé en début d'après midi le dimanche dernier, la délégation de l'UFC conduite par son président a fait une caravane à travers les différents artères de la ville.

Dodo ABALO, notre reporter sur la tournée



Gilchrist Olympio bien installé à l'intérieur du pays



Une cérémonie de libation pour accueillir la délégation UFC



Une population chaleureuse a accueilli "FoGil" et ses...



Gilchrist Olympio (au micro) entouré de ses lieutenants...



Djimon Oré, membre actif et candidat de l'UFC

La population de l'Est mono a accueilli les candidats de l'UFC

Le vendredi 12 juillet 2013, le Troisième Vice Président de l'UFC (Union des Forces de Changement) et candidat aux élections législatives 2013 a poursuivi sa tournée dans le cadre de la campagne dans la préfecture de l'Est Mono.

Les candidats ont visité les cantons de la préfecture tels que " Ezati, Egbomedji, Dapaong kopé, Tchekita, Fodjouayé ". La population de l'Est Mono de ces différents cantons ont réservé un accueil chaleureux aux candidats à travers des chants et danses.

Le candidat Djimon Ore, tête de liste de la préfecture de l'Est Mono a apporté des messages d'espoir à toute la population et fait appel à plus de vigilance lors du scrutin, de voter pour un changement politique et pacifique, ne pas échanger leur conscience contre de l'argent, ni contre des cadeaux comme certains parti politique ont l'habitude de le faire en contrepartie de fausses promesses.

C'est dans l'union qu'on pourra construire l'avenir d notre nation, c'est pourquoi les candidats de l'UFC ont demandé à toute la population de l'Est Mono à voter massivement le 25 juillet " Déta " pour un changement pacifique et politique.

Les populations ont touché du doigt leurs problèmes sociaux-politiques lié à leur milieu, surtout celui



des routes qui sont presque inexploitable, et ont demandé aux candidats de se rappeler de leurs promesses une fois à arrivé à l'Assemblée Nationale.

Ils ont félicité le Ministre de la Communication et candidat aux élections pour les actions qu'il mène au sein de la préfecture.

La politique de développement que prône l'UFC prendra en

compte tous les milieux

La préfecture de l'Est Mono dans la région des plateaux a accueilli le samedi 13 Juillet 2013 la délégation de l'UFC, l'Union des Forces de Changement avec à sa tête, le Président National du parti Gilchrist OLYMPIO. Moretan et Elavagnon sont les villes de l'Est Mono qui ont accueilli le leader de l'UFC et sa suite.

Dans leur message en réponse à l'intervention d'un chef traditionnel et à celle du porte-parole de la jeunesse de l'Est Mono, les responsables de l'UFC ont fait noter que la politique de développement que prône l'Union des Forces de Changement prendra en compte toutes les préfectures, les milieux.

Plume Libre

Zozo

LÉGISLATIVES: LE HCDH DÉPLOIE DES OBSERVATEURS DES DROITS DE L'HOMME SUR LE TERRAIN

Dans le cadre des élections législatives de 2013, le Bureau du HCDH au Togo a initié et exécute un programme électoral avec plusieurs volets. Il s'agit essentiellement du monitoring des droits de l'homme et des libertés publiques fondamentales durant le processus électoral, la sensibilisation des masses populaires sur les principes des droits de l'homme, la non violence, la tolérance pour la consolidation de la paix et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral notamment les médias.

L'autre volet stratégique Projet électoral, est la formation de 600 observateurs des droits de l'homme ; ils seront chargés de faire la surveillance des droits de l'homme durant le processus sur l'ensemble du territoire national. Ces derniers, avant leur déploiement sur le terrain ont signé un contrat de prestation de service avec le Bureau du HCDH.

La cérémonie symbolique de signature a eu lieu le 11 juillet 2013 dans les locaux du HCDH en présence de Madame Olatokunbo IGE, Représentante du HCDH au Togo et de Monsieur Damien Mama, Représentant le Coordonateur résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le PNUD, faut-il le rappeler a apporté son appui au HCDH dans la mise à disposition des gilets d'identification des observateurs des droits de l'homme, la confection du Manuel intitulé "organiser des élections libres et honnêtes, c'est respecter les droits de l'homme", ainsi que l'enregistrement, la duplication et la diffusion de messages de sensibilisation sur la non violence, la tolérance, le respect de la diversité des opinions, sur une cinquantaine de radios privées et télévisions publiques du Togo, tout ceci pour la consolidation de la paix sociale avant, pendant et après les élections.

AUBAMEYANG PLUS RAPIDE QU'USAIN BOLT!



Usain Bolt Pierre-Emerick Aubameyang

Au cours d'un entraînement, Pierre-Emerick Aubameyang a bouclé un 30 mètres en 3 secondes et 70 centièmes, soit huit centièmes de moins que le temps mis par Usain Bolt pour parcourir la même distance lors de son record du monde en 2009 ! S'il s'attendait à ne plus avoir de concurrents, c'est raté ! Après les contrôles positifs de l'Américain Tyson Gay et du Jamaïcain Asafa Powell ce week-end, Usain Bolt pensait peut-être que les futurs 100 mètres seraient une simple formalité à l'avenir. Il n'en sera rien.

Le sextuple champion olympique va en effet devoir faire face à un concurrent pour le moins inattendu : Pierre-Emerick Aubameyang. Le nouvel attaquant du Borussia Dortmund, dont la pointe de vitesse était déjà connue de tous, s'est récemment découvert des talents de sprinter !

A l'occasion du stage de préparation suivi à Bad Ragaz, en Suisse, par le finaliste de la Ligue des champions, le Gabonais a bouclé un 30 mètres en 3 secondes et 70 centièmes. Un temps inférieur de 8 centièmes à celui mis par Usain Bolt pour parcourir la même distance, à Berlin en 2009, lors de son record du monde. L'athlète jamaïcain avait alors expédié les 30 premières longueurs de son 100 mètres en 3 secondes et 78 centièmes.

A quand le duel ?

"Pierre est sûrement un des joueurs les plus rapides qui ait joué ici", a confié Michael Zorc, le directeur sportif du BVB. Et il n'est pas le seul à dresser l'éloge de la Panthère. Otto Pfister, qui observe attentivement la carrière de l'ancien Stéphanois depuis des années, a mis en garde : "Aubameyang sera fatal à la Bundesliga ! Enfin seulement pour ses adversaires !". "Je n'ai jamais vu un joueur aussi explosif que lui", a assuré le technicien allemand.

Assisterons-nous prochainement à un duel Bolt/Aubameyang ? Pas impossible. La superstar jamaïcaine s'est déjà immiscée dans le monde du football. Elle doit même disputer un match amical sous les couleurs de Manchester United en août prochain. Alors, pourquoi le Gabonais ne s'aventurerait pas à son tour sur le terrain de prédilection du porte-étendard de Puma ?

Le duel serait des plus acharnés : Bolt admire le Bayern Munich, grand rival du Borussia Dortmund, que "PEA" a rejoint pour cinq ans et 13 millions d'euros début juillet !

ZOZO

LÉGISLATIVES / DIALOGUE: DES CHEFS DE MISSIONS DE L'UE, D'ALLEMAGNE, DE LA FRANCE, DES USA ET DU PNUD SE "FÉLICITENT" DES RÉSULTATS "TRÈS IMPORTANTS" DES DISCUSSIONS

Les Chefs de missions de l'Union européenne, d'Allemagne, de la France, des Etats-Unis d'Amérique ainsi que la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies accrédités au Togo se sont "félicités" jeudi dernier, des "résultats très importants" du dialogue entre le pouvoir, le Collectif "Sauvons le Togo" (CST), la Coalition "Arc-en-ciel" et le gouvernement "grâce à l'esprit de compromis dont toutes les parties ont fait preuve selon le communiqué conjoint publié le 09 juillet 2013".

Dans un communiqué conjoint, ils ont également "félicité" Mgr Nicodème Barrigah - médiateur du dialogue - pour son "importante contribution" aux discussions en vue des élections législatives du 25 juillet.

"La mise en œuvre des mesures convenues constitue une bonne base pour des élections crédibles, transparentes et apaisées en vue des futures réformes politiques au Togo", souligne le communiqué.

Ces chefs de missions ont "encouragé" l'ensemble des parties prenantes du processus électoral "à tout faire pour renforcer cette dynamique positive". Les discussions qui se sont déroulées 5, 6, 8 et 9 juillet en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo Robert Whitehead ont permis aux deux parties de parvenir à des points d'accord avec à la clé, la décrispation du climat politique peu tendu depuis quelques semaines.

POLITIQUE : ACCUEIL 'TRÈS PROMETTEUR' POUR L'UFC DANS LE NORD



Gilchrist Olympio (3è à partir de la droite) lors de sa tournée à l'intérieur du pays

Le président de l'UFC (opposition) Gilchrist Olympio s'est rendu vendredi à Kara et à Mango dans le cadre de sa tournée électorale dans le Nord du Togo. Le leader historique de l'opposition a indiqué que l'accueil des populations avait été "très prometteur".

Les responsables de ce parti ont rappelé qu'ils avaient besoin de 3 sièges dans chacune des 2 circonscriptions pour pouvoir entamer les réformes institutionnelles et constitutionnelles dans la nouvelle Assemblée nationale.

L'UFC a des candidats dans 29 circonscriptions sur les 30 pour le scrutin du 25 juillet.

POLITIQUE/Jean-Pierre Fabre:

Quand un "Président de la République imaginaire" est candidat à la députation

Depuis la présidentielle de Mars 2010, le président de l'ANC Jean Pierre Fabre n'a cessé de marcher dans les rues de Lomé pour réclamer, dit-il le pouvoir, "son pouvoir" parce que s'estimant être le président élu.

Pour arriver à ses fins et contenter ses militants, qui ne savent pas lui demander des comptes, car bernés à loisir, le leader de l'ANC s'était

LÉGISLATIVES/GILBERT BAWARA : "Le dialogue est la clé de voûte de toute démarche démocratique réussie"

Le climat politique peu tendu ces dernières semaines, s'est apaisé suite aux discussions des 5, 6, 8 et 9 juillet entre le pouvoir, le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et la Coalition "Arc-en-ciel", sous la médiation de Mgr Nicodème Barrigah, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo Robert Whitehead. Face aux professionnels des médias le jeudi dernier, le ministre de l'administration territoriale Gilbert Bawara a fait le point des discussions, tout relevant les acquis après plusieurs jours de débats.

Le ministre n'a pas manqué de rappeler les dialogues antérieurs et toutes les propositions du gouvernement. S'agissant des récentes discussions, plusieurs acquis ont été notés notamment la consolidation du cadre électoral, la refonte complète du fichier électoral à travers un nou-

veau recensement biométrique des électeurs, l'encadrement plus restrictif et plus rigoureux des votes spéciaux (votes par procuration, votes par anticipation des forces de défense et de sécurité, votes par dérogation), la dissociation entre le découpage administratif et le découpage électoral et la délimitation des circonscriptions électorales (...), a énuméré M.Bawara.

Le ministre a également relevé la contribution financière de l'Etat à la prise en charge des délégués des partis ou des candidats dans les bureaux de vote, la subvention publique pour appuyer le financement de la campagne électorale des partis, la modification à nouveau du code électoral pour rallonger les délais du contentieux des résultats et la consécration du statut de l'opposition. Selon M. Bawara, ces acquis n'ont jamais amené le gouvernement à la rigidité face aux



Le ministre Gilbert Bawara de l'Administration territoriale

revendications, parfois politicienne de l'opposition: d'où les dernières discussions. Il a aussi énuméré les nombreuses mesures prises dont la libération de certaines personnes écrouées dans l'affaire des incendies des marchés, la prorogation des délais de dépôts de candidature, l'élargissement du comité de suivi du processus électoral et le réaménagement de la date des élections."Le gouvernement pour sa part, sort

convaincu d'une évidence presque traditionnelle: le dialogue est la clé de voûte de toute démarche démocratique réussie", a souligné M. Bawara.

Il a salué "l'esprit d'ouverture, constructif et d'apaisement qui a caractérisé les récentes rencontres et échanges ayant débouché sur des résultats positifs" "Le gouvernement lance un appel à tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, en particulier les partis politiques et regroupements de partis politiques, aux organisations de la société civile, aux autorités religieuses et traditionnelles et aux médias, afin qu'ils œuvrent pour un déroulement pacifique et serein des élections, dans la tolérance et le respect mutuel", a souligné le ministre.

Législatives 2013 :

Le CST démarre la campagne à travers un meeting le samedi dernier à Lomé

Le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) a démarré le samedi dernier, sa campagne électorale en vue des élections législatives du 25 juillet par une marche, suivie d'un meeting à la plage de Lomé.



Zeus Ajavon et Jean-Pierre Fabre du CST

Presque tous les responsables de ce regroupement de partis politiques et d'organisations de défense des droits de l'Homme, étaient présents. Alphonse Kpogo de l'ADDI, et Jean Ekou de l'ANC et Gérard Adja, libérés provisoirement vendredi dernier, étaient aussi présents. Ces derniers avaient été incarcérés dans l'affaire des incendies des marchés de Lomé et de Kara. Au cours du meeting, les candidats du CST dans le grand Lomé ont été présentés au grand public. Prenant la parole, le président de l'Alliance nationale pour le Changement (ANC), Jean-Pierre Fabre, a exhorté les militants et sympathisants du Collectif à se mobiliser massivement: "Nous devons nous mobiliser pour le changement. Je sais que la détermination que nous avons ne peut aboutir que par la victoire", a déclaré M.Fabre."Mais, attention, il ne suffit pas seulement de se mobiliser. Nous devons être maintenant vigilants, aussi bien dans les bureaux de vote que dans les Commission Electorale Locales Indépendantes (CELI) pour empêcher toutes les fraudes", a-t-il précisé. Pour Me Zeus

Ajavon, Coordonnateur du CST, les organisations de défense des droits de l'Homme membres du Collectif vont "s'organiser, avec les populations togolaises pour empêcher les fraudes". "Nous allons organiser la vigilance. Je sais de quoi le pouvoir est capable en fraude électorale. Nous allons tout mettre en œuvre pour que ces élections soient transparentes", a averti Me Ajavon. Quelque 3.044.332 électeurs sont répartis dans 7.660 bureaux de vote, soit 530 électeurs par bureau de vote.

Au total 91 sièges sont à pourvoir dans 30 circonscriptions électorales. Tous les regards sont portés sur le grand Lomé où 10 sièges sont en "compétition". Jean Pierre Fabre est tête de liste dans ce grand Lomé pour le CST. Il a en face de lui, certaines femmes - ministres - de l'Union pour la République (UNIR, au pouvoir) dont Mmes Bernadette Légzim-Balouki, Ayawavi Dagban Zonvidé et Dédé Ahoéfa Ekoué. La campagne électorale qui a démarré depuis le 6 juillet, doit s'achever le 23 juillet à minuit.

Message

Cinq raisons de voter pour les candidats du changement le 25 juillet

Le 25 juillet aura lieu des élections législatives. Vous ne savez pas pour qui voter? Vous hésitez? Vous voulez vraiment savoir à qui faire confiance? Vous en êtes convaincu mais ne saviez comment convaincre autour de vous? Voici 5 raisons de voter pour les candidats de la majorité présidentielle, c'est à dire les candidats du parti UNIR aux élections législatives du Jeudi 25 juillet.

1) Pour donner une majorité au changement

Faure Gnassingbé, notre président, a besoin d'une majorité forte à l'Assemblée nationale. Après l'élection présidentielle de 2010, les législatives doivent donner une majorité au changement pour permettre au président et au gouvernement de porter le projet adopté par les Togolais en 2010. Il faut une majorité claire, c'est la condition de la réalisation des engagements de Faure.

2) Parce que le gouvernement tient ses engagements

Protection sociale, revalorisation progressives des salaires, création progressives d'emplois, assainissement des villes, modernisation des infrastructures routières etc. De nombreux engagements pris par Faure Gnassingbé ont déjà été mis en œuvre par le gouvernement. La majorité présidentielle tient les engagements pris par Faure Gnassingbé devant les Togolais.

3) Pour pouvoir permettre de mettre en œuvre tous les engagements du Président Faure Gnassingbé

Pour pouvoir voter les lois promises par Faure Gnassingbé, il faut une majorité à l'Assemblée! "Nous avons tant de projets devant nous!".

- Pour pouvoir :
- Conserver la confiance de nos partenaires au développement,
 - Défendre les services publics partout au Togo : éducation, santé, sécurité,
 - Créer encore un climat favorable à la création d'emplois,
 - Instaurer le contrat de génération qui réduira les ruptures générationnelles,

- Relancer le chantier pour un Togo émergent et mettre en œuvre tous les choix faits en 2010 par les togolais, il faut des députés de la majorité présidentielle.

4) Pour une majorité paritaire et renouvelée

UNIR et ses xxx candidates, ses nouveaux politiciens, c'est le parti qui représente la société d'aujourd'hui dans sa diversité : parité, renouvellement, diversité.

5) Pour éviter la déviance du pays vers des incertitudes

Si l'opposition que nous connaissons, celle qui bat les pavés, celle qui est prête à doigter le pays de la main gauche, celle qui est à même de lancer des pseudos opérations de type "les derniers tours de Jéricho" et incapable d'assumer ses actes venant à l'assemblée, ce serait légitimer leurs actes. Cette opposition qui a multiplié les ambiguïtés dans ses postures diverses (...) est empêtrée dans atteintes graves aux lois de la république et n'est pas en état d'accompagner le pays dans sa bonne gouvernance car gardant encore obstinément dans leur cœur des rancœurs de mauvais perdants à faire valoir. Sans aucun respect pour le temps démocratique des élections, l'opposition offre aux Togolais comme à chaque fois le tableau déplorable du vrai mauvais perdant astreint à ressasser son échec quitte à détruire les acquis que le pays a engranger de haute lutte et sacrifice. Voter pour les candidats de la majorité présidentielle, c'est s'assurer d'avoir à l'assemblée des députés qui travailleront pour le changement et pas pour empêcher le pays d'évoluer normalement au nom d'ambitions à assouvir. Faisant fi des problèmes des Togolais et des intérêts du Togo, ils sont empêtrés entre eux dans des querelles d'égos à l'approche des scrutins montrant ainsi à chaque fois leur vrai visage et leur intérêt pour les dorures de la république. L'opposition n'a toujours pas tirée les leçons de l'élection de 2010: les Togolais ne veulent plus de cette opposition obsédée par elle-même, ils veulent le changement pour le Togo porté par Faure.

LUCARNE : Affaire Kpatcha Gnassingbé :

4 questions à Me Archange Gabriel Dossou, l'un des avocats de l'Etat togolais

L'affaire de complot contre la sûreté de l'Etat fait toujours couler beaucoup d'encre et de salive, suite à l'arrêt rendu le 5 juillet par la Cour de justice de la CEDEAO. Plusieurs personnes dont Kpatcha Gnassingbé, demi-frère du président togolais, avaient été jugées et condamnées par la Cour suprême en septembre 2011.

Pour les avocats des inculpés, "Kpatcha Gnassingbé doit être libéré, parce que l'élément essentiel du dispositif du droit a été violé". Faux, ont rétorqué le 10 juillet dernier, les avocats de l'Etat togolais. Ce sont des "interprétations tendancieuses" et "erronées" de l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO, ont affirmé le mercredi dernier, ces avocats. "La Cour de justice de la CEDEAO n'a jamais ordonné la libération de qui que ce soit", a martelé Me Archange Gabriel Dossou (ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Bénin), l'un des avocats de l'Etat togolais.

Mais pourquoi les arrêts de la Cour de justice de la CEDEAO font souvent l'objet de diverses interprétations? Quelle est la compétence de la Cour? Quelle sera la suite à donner à ce dossier, etc. Lisez les réponses de Me Archange Gabriel Dossou.

Le 3 Juillet dernier, la Cour de justice de la CEDEAO a rendu son arrêt dans l'affaire qui oppose Kpatcha Gnassingbé et co-détenus et l'Etat togolais. Pouvez-vous nous rappeler les grandes lignes de cette décision?

Pour tarir la source de toutes spéculations sur les grandes lignes de l'Arrêt en date du 3 juillet 2013 rendu par la Cour de justice de la Communauté CEDEAO, je mets à votre disposition le dispositif dudit Arrêt en vue de vous permettre de vous rendre compte de ce qui y est décidé. Je n'ose pas douter que le bon sens vous permette de déduire l'essentiel à retenir de la décision encore moins de faire votre propre analyse de la situation qu'on essaye de créer au travers de la juridiction communautaire interposée.

Quelle est la compétence de la Cour de justice de la CEDEAO? Et pourquoi, ces décisions font souvent l'objet de diverses interprétations, car le problème s'est aussi posé dans l'affaire des députés renvoyés du Parlement.

La Cour de justice de la CEDEAO statue exclusivement en matière des droits de l'homme. Pas plus. Elle n'est ni une juridiction d'appel ni de cassation pour les tribunaux et cours des États membres. Ainsi elle ne saurait juger à nouveau ce qui l'a déjà été au niveau des juridictions nationales dont elle refuse d'être le censeur suivant sa propre jurisprudence. En revanche, elle examine toujours tout ce qui touche aux droits de l'homme pour dire dans quelles mesures lesdits droits ont été violés ou non. Ce faisant elle ne remet pas en cause la souveraineté des États membres ni celle des tribunaux et cours de ces États.

Selon les avocats des personnes condamnées, Kpatcha Gnassingbé et co-détenus "doivent être libérés, parce que l'élément essentiel du dispositif du droit a été violé". Pour ces derniers, "toutes les condamnations sont nulles et de nul effet, une fois que le droit à un procès équitable n'est pas respecté". Que répondez-vous à vos "adversaires"?

Le droit à un procès équitable suppose que toutes les parties à un procès aient été mises en possession des mêmes moyens devant une Autorité judiciaire et/ou une juridiction de jugement. Je doute que nos contradicteurs vous disent en quoi ils ont été empêchés de jouir de leurs droits sauf à vouloir refaire plusieurs procès ayant déjà été sanctionnés par maintes décisions passées en force de chose jugée sinon devenues définitives. Et

la cour de justice de la CEDEAO est si consciente que pour la réparation des préjudices allégués par les accusés, elle leur a servi pour "toutes causes de préjudice" les sommes contenues dans le dispositif en votre possession. La cour est allée plus loin en octroyant à ceux qui n'ont été victimes d'aucun acte de tortures, des dommages-intérêts.

Ce qui paraît essentiel pour nos contradicteurs en marge de la précision sinon du refus de la Cour à ordonner la libération des requérants-détenus, est leur droit à commenter voire à interpréter la décision de la Cour. Personne ne peut non plus interdire aux Confrères de consoler les requérants au moyen de leurs commentaires. Il est à souhaiter que d'au-

Affaire "d'atteinte à la sûreté de l'Etat" togolais/Malgré la lucidité de l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO :

Les avocats des deux parties à couteaux tirés

Katcha Gnassingbé et co-accusés ne seront pas libérés !

L'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat ne cesse de faire, à nouveau, couler beaucoup d'encre et de salive. Malgré l'arrêt, suffisamment clair, de la Cour de Justice de la CEDEAO en date du 03 juillet 2013, les avocats des deux parties sont à déchirés par son interprétation. Si pour les avocats des requérants (Kpatcha Gnassingbé et co-accusés), il est question de libérer purement et simplement leurs clients, les avocats du défendeur, l'Etat togolais, eux cependant restent objectifs tout comme ledit arrêt de la Cour : "il n'y a pas lieu à ordonner leur libération". Cette position, le collectif des avocats de la défense a tenu à le réaffirmer, hier mercredi lors d'une conférence de presse à Lomé, et expliqué de fonds en comble la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO.

Suite à la saisine par les avocats des requérants, la Cour de Justice de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a rendu un arrêt en date du 03 juillet 2013. Cette décision dont les motifs ne sont pas encore transmis aux avocats des deux parties, est sujette à diverses interprétations. Mais, selon le collectif des avocats de l'Etat togolais, l'honnêteté intellectuelle demande à ce que ce qui a été dit à Abuja soit repris fidèlement par les uns et les autres, afin de situer les citoyens togolais.

De la question de la compétence de la Cour de justice de la CEDEAO

L'article 9-5 du Protocole addi-



Me Archange Gabriel Dossou (ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Bénin), l'un des avocats de l'Etat togolais.

tres juristes moins passionnés en fassent autant pour nous permettre de corriger ce qui doit l'être ou de nous dire si la Cour a rendu une décision "irréprochable".

Cela vaut également pour l'affaire des députés en ce que la cour composée exclusivement d'hommes ne saurait prétendre rendre des décisions parfaites. Toutefois, qu'elle que soit la jeunesse ou l'expérience dont elle peut se prévaloir ou les excuses qu'on pourrait lui concéder, la Cour doit rester proche du droit et n'avoir comme guide que la loi, rien que la loi. Pour finir, n'oublions pas non plus que plusieurs systèmes juridiques issus de plusieurs États membres outre leurs réalités sociopolitiques et économiques respectives s'y invitent et s'y expriment devant cette Cour!

tionnel relatif à la Cour de Justice de la CEDEAO du 19 janvier 2005, stipule que "La Cour est compétente pour connaître des cas de violation des droits de l'homme dans tous les États membres". Ainsi, la Cour de Justice de la CEDEAO ne peut connaître que des questions de violation des droits de l'homme, commis sur un citoyen de sa juridiction, notamment dans les États membres de la Communauté.

De fait, cette Cour ne peut se comporter comme une Cour supérieure aux Cours des États membres de la CEDEAO. Elle ne peut donc casser ou annuler une décision de justice d'un État membre ; elle ne peut que demander que la réparation des dommages et intérêts si les cas de violations des droits d'un citoyen d'un État membre de la CEDEAO, sont avérés.

La polémique inutile entretenue par les avocats des requérants

Si pour les avocats des requérants il est question d'une libération pure et simple de leurs clients, le conseil des avocats de l'Etat togolais lui, estime que la Cour de Justice de la CEDEAO qui "n'est ni une Cour d'Appel ni de cassation", n'a pas ordonné la libération de qui que ce soit mais demandé au contraire à "l'Etat Togolais de prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires et urgentes pour faire cesser la violation de ce droit au procès équitable". Bref, la Cour a demandé à l'Etat togolais de veiller à ce que les violations des droits de l'homme, notamment les sévices subis par les requé-

Quelle sera la suite à donner à ce dossier? Vos "adversaires" pourront-ils retourner à nouveau devant la Cour? Ou pourront-ils porter l'affaire devant d'autres juridictions?

Il est quasiment impossible de porter la même cause que la présente devant d'autres juridictions.

Cependant la voie de l'interprétation, de la révision outre celle de la tierce opposition reste ouverte au profit de toutes les parties. Sans chercher à verser dans un cours de procédure, disons tout simplement que la voie de la tierce opposition est ouverte à celui qui n'est pas partie au procès ou qui y était absente mais à qui la décision rendue crée des dommages. C'est dire que cette voie est fermée aux deux parties. Il subsiste la révision et l'interprétation.

Aucun fait nouveau ne saurait justifier pour l'heure une quelconque révision pas plus que l'arrêt de la Cour de la communauté paraisse si équivoque pour induire une procédure en interprétation. Mais sait-on jamais! Restons serein pour observer toutes les parties...

rants cessent et que ceux-ci soient dédommagés. Aussi la Cour déclare, respectivement en ses points 7 et 11, "non établies l'arrestation et la détention arbitraire alléguées par les requérants" et "que la détention des requérants étant fondée sur une procédure légale, et n'étant pas arbitraire, dit n'y avoir pas lieu à ordonner leur libération".

Selon les avocats de la défense, lors du procès en septembre 2011, des co-accusés, sans pression aucune, avaient reconnu l'existence d'un complot contre la sûreté de l'Etat ; ce qui a permis leur condamnation à de lourdes peines. Maintenant que l'infraction est consommée, il revient aux avocats des requérants de plaider pour une diminution de ces peines et non l'abandon pure et simple des charges dans ce dossier d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Toute autre alternative, selon eux, ne serait que tendancieuse.

Ne voulant pas perdre la face devant l'opinion et en vue de continuer par empocher allègrement leurs honoraires, les avocats des requérants se sont jetés à corps perdus dans une polémique inutile. Même si les charges d'allégations de torture ont été confirmées par la Cour de Justice de la CEDEAO -ce qu'une Commission mandatée par l'Etat togolais avait déjà mis à nu via le rapport de la CNDH dont les recommandations ont été pris en compte par l'Etat-, il faut souligner que les réparations proposées par la Cour de la CEDEAO sont nettement inférieures à la feuille de route de ladite Commission qui a été prise en compte par l'Etat.

Source: lemedium.info

Zozo

ECONOMIE : LE COTON TOGOLAIS REVIENT PEU À PEU APRÈS UNE TRAVERSÉE DU DÉSERT, 200.000 TONNES À L'HORIZON 2022

Culture très importante et stratégique dans l'économie togolaise - 4,3% du Produit Intérieur Brut (PIB) - le coton est l'une des filières les mieux organisées dans l'agriculture togolaise.

Deuxième produit d'exportation, après le phosphate, le coton est le premier produit agricole d'exportation du Togo. En Afrique, le Togo est l'un des principaux producteurs de coton. Il est 45ème producteur de fibres et graines de coton dans le monde (en termes de valeur : source FAO, 2012).

Le secteur cotonnier qui aujourd'hui, occupe directement près de 275.000 producteurs et fait vivre directement ou non, près de 2,5 millions de personnes sur les 6 millions d'habitants que compte le pays, a connu des années de gloire avant de chuter subitement.

Selon Norbert Yao Amecy, secrétaire Général Technique de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), le Togo est l'un des tous premiers pays africains à s'engager dans la production



du coton.

"La culture existait déjà au sud du Togo, 2 à 3 siècles avant la colonisation. Les premières exportations de coton togolais remontent à 1902 avec à peine 15 tonnes", a-t-il expliqué.

La production est ensuite passée à 27.483 tonnes en 1982/83 et à 187.703 tonnes en 1998/99.

Ces performances ont permis de nombreuses réalisations sociocommunautaires et beaucoup contribué à la lutte contre la pauvreté. Mais ce succès ne sera que d'une courte durée, la filière cotonnière ayant été ébranlée à partir des années 2000 en raison d'une mauvaise gestion et des détournements : endettements successifs et cumulés vis-à-vis des fournisseurs, transporteurs privés, et autres partenaires ; impayés dus aux producteurs ; perte de crédibilité vis-à-vis des banques et autres partenaires.

Une forte crise est alors née entre la Société Togolaise de Coton (SOTOCO) et les producteurs. Des investissements ne sont plus réalisés et les moyens de travail sont devenus vétustes au fil des années. Conséquences : la production cotonnière a considérablement chuté et le Togo s'est retrouvé avec des productions annuelles situées entre 22.000 et 24.000 tonnes durant les campagnes 2005/2006 et 2006/2007.

Cette situation a contraint les autorités togolaises à dissoudre le 23 janvier 2009 la SOTOCO et à créer la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), une société d'économie mixte au capital social de 2 milliards de F.CFA dont 60% (1 milliard 200 millions) par l'Etat et 40% (800 millions) par la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC).

"Le directeur général et son adjoint sont nommés par le Conseil d'administration à l'issue d'un appel à candidature. Une lettre de mission leur a été remise avec obligation de résultats. Les défis sont énormes : augmenter la quantité produite, préserver la qualité et améliorer le rendement au champ" un responsable du ministère de l'agriculture...

UNIR LEOMÉ

POUR UN GRAND



AMEDJOGBE Akossima O. Henriette

LEGZIM-BALOUKI Essossimna

DAGBAN Ayawavi Djiqbodi

EKOUE Dédé Ahoefa

BAGNAH-GAMON Bantié L.